



Environ deux tiers des **établissements de santé privés** étaient toujours touchés au deuxième jour du mouvement de **cessation d'activité**

des praticiens libéraux, avec les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes les plus affectées

,
selon un pointage
national
effectué par la FHP-MCO.

« Le mouvement est toujours suivi et les **blocs opératoires** sont restés **fermés** dans de nombreux établissements en raison du mouvement de cessation d'activité des praticiens libéraux, ce qui montre l'ampleur du mécontentement »,
a indiqué Lamine Gharbi, président de la FHP-MCO.

« Il serait utile que le gouvernement prenne la mesure de ce mouvement et se décide à rouvrir rapidement des négociations qui prennent en compte les conditions spécifiques d'exercice des médecins libéraux et en particulier des praticiens des blocs opératoires », a ajouté Lamine Gharbi.

Les régions les plus touchées restent l'Ile-de-France, où 82% des cliniques sont fortement impactées et 18% faiblement impactées, puis Rhône-Alpes (avec 61% des établissements fortement touchés et 39% faiblement), dans les mêmes proportions que la région Normandie.

Viennent ensuite les régions Centre (75% d'établissements fortement touchés et 25% faiblement), PACA (56% fortement touchés, 44% faiblement), Aquitaine (50% fortement touchés, 50% faiblement), Languedoc-Roussillon (40% fortement touchés, 60% faiblement), Midi-Pyrénées (33% fortement touchés, 66% faiblement).

Dans les établissements touchés par la grève, la continuité des soins est assurée. La prise en charge des urgences est assurée là où c'est possible.

A Lyon, au moins trois cliniques privées ont été réquisitionnées par l'Agence régionale de santé, dont une ont une maternité et une autre pour son service d'urgence.

« Ces premières réquisitions montrent bien à quel point l'hôpital public ne peut suffire seul à répondre aux besoins de santé de la population et combien le secteur privé joue un rôle incontournable dans le paysage sanitaire français et dans le maillage de proximité du territoire », a souligné le président de la FHP-MCO.

La FHP-MCO regroupe quelque 600 cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO), qui accueillent chaque année 8,5 millions de patients, dont 2,2 millions dans 132 services d'urgences privés.

Bien que représentant 27% de l'offre de soins MCO, ces établissements réalisent 36% des hospitalisations, ainsi que 54% des actes chirurgicaux pratiqués chaque année en France, ainsi que 27% des naissances et 25% de la médecine.

Environ 41.000 praticiens exercent dans les cliniques et hôpitaux privés, dont 89% en libéral.

A propos de la FHP-MCO

La FHP-MCO regroupe 580 cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) participant aux missions du service public de la santé. Acteur incontournable du paysage sanitaire français, l'hospitalisation privée MCO représente 27% de l'offre de soins nationale et 36% des hospitalisations. Les cliniques et hôpitaux privés accueillent chaque année 8,5 millions de patients pour une capacité de 66.000 lits et places, dont 2,2 millions de passages par an dans 132 services d'urgence. Le secteur privé MCO est le leader national en chirurgie (54

% des actes réalisés) et le second en médecine (25% des séjours médicaux) et obstétrique (27% des naissances). Il réalise également 67% de la chirurgie ambulatoire, 32% des séances de chimiothérapie, 34% de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. Environ 150.000 salariés (infirmières, sages-femmes, aides soignants et hôteliers) y travaillent, ainsi que 41.000 praticiens libéraux et salariés.